



Faire de la santé un bien public mondial : une mission impossible pour le G20

Les déclarations finales des dernières réunions du G20 s'avèrent hautement décevantes tant elles ne sont pas à la hauteur des enjeux. Il y a près de deux mois, à l'issue de la réunion des ministres de la santé du G20, Action Santé Mondiale alertait sur le manque criant de mesures concrètes pour mettre un terme à la pandémie de Covid-19. Aujourd'hui, alors que la présidence italienne des 20 Etats aux économies les plus importantes s'achève, ni la ministérielle conjointe Finances et Santé, ni la réunion des chef.fe.s d'Etats qui s'est tenue ce weekend ne donnent les moyens de corriger les inégalités d'impact et d'accès aux outils de lutte contre la pandémie.

Alors que le SARS-Cov 2 se propage depuis près de deux ans et malgré les énormes progrès accomplis dans sa connaissance ainsi que dans le développement de moyens de protection et de traitements, la situation est encore loin d'être sous contrôle. Le cap des 5 millions de décès confirmés du fait du Covid-19 a été passé et il est certain que tant que tout le monde ne sera pas protégé, la menace d'un rebond épidémique ou d'apparition de nouveaux variants continuera de peser sur la planète entière.

La déclaration finale des chef.fe.s d'Etats se contente pourtant de renouveler des engagements déjà pris pour la lutte contre la pandémie. Répéter que les outils de lutte contre le Covid-19 sont des biens publics mondiaux ne suffit pas à en faire une réalité. Cela ne se fera pas sans un renforcement drastique de la coopération et de la solidarité internationale. Cette crise qui perdure et l'absence de réponse adéquate semble être la traduction de l'incapacité de la communauté internationale à être à la hauteur de ces enjeux. La France qui est aux avant-postes de la riposte depuis le début de la pandémie a constaté que pour passer des discours aux actions il faut s'engager pour entraîner les réponses collectives. Sur le lancement de l'ACT-A, le partage de doses ou la réallocation des Droits de tirage spéciaux (DTS), c'est à chaque fois en montrant l'exemple qu'elle a su créer une dynamique internationale autour de son action.

L'échec relatif de ce G20 sur les questions de santé mondiale doit être vite dépassé pour saisir pleinement les autres opportunités qui permettront effectivement de prendre les décisions transformatrices afin de relever le défi lancé par le virus à l'ensemble de l'humanité. Ainsi, alors que la France accueillera bientôt le Forum de Paris pour la Paix qui, depuis sa création, a vocation à promouvoir un nouveau multilatéralisme de progrès, elle doit en faire le rendez-vous pour faire émerger des propositions à même d'aider à gouverner les biens communs.

A cette occasion, la France peut s'assurer que tous les Etats soient en capacité de prévenir, identifier et traiter les nouvelles propagations du Covid-19. Pour ce faire, elle devra réitérer son engagement en faveur de l'accès équitable universel aux outils de lutte, préalable essentiel à la notion de Bien public mondial, et :

- Mettre l'intérêt général au cœur de la responsabilité de l'ensemble des parties prenantes dans le combat contre la pandémie.

La contribution des acteurs du secteur privé doit être questionnée afin qu'ils contribuent effectivement à rendre les outils de lutte équitablement accessibles. Dans l'esprit de la charte que la France avait porté auprès de l'ACT-A, l'adoption d'un code de conduite plus contraignant doit aujourd'hui garantir la transparence sur les coûts, prix, stocks, moyens de production, rythmes et conditions d'approvisionnement des tests, traitements et vaccins contre le Covid-19. Les Etats, organisations internationales et entreprises multinationales se doivent d'être redevables de leur action contre la pandémie devant l'ensemble du monde. La responsabilité des acteurs de l'industrie pharmaceutique quant aux faiblesses de la réponse actuelle invite à soutenir activement les négociations en cours au sein de l'OMC pour lever temporairement les brevets qui entravent encore aujourd'hui le développement des capacités de production et le transfert des technologies et des savoir-faire. Sans cela, seule la bonne volonté des laboratoires continuera de régenter l'accès et la capacité des Etats à produire ces outils vitaux, enfermant la communauté internationale dans le modèle de charité auquel personne n'aspire durablement.

- Financer les efforts de solidarité pour universaliser et rendre équitable l'accès aux outils de lutte contre le Covid-19.

La France s'est investie dans l'évaluation du dispositif ACT-A qui a conduit à la présentation d'une nouvelle stratégie et d'un nouveau budget. Elle doit maintenant prendre sa juste part aux financements des besoins identifiés. En parallèle, la France avait commandé une étude sur les financements innovants en matière de santé. Afin de répondre à cette pandémie et se préparer aux prochaines, le Forum de Paris pour la Paix pourrait accueillir une concertation pour relancer ces travaux et permettre de financer durablement le renforcement des systèmes de santé et notamment de soins primaires dans les pays les plus pauvres.